

tout lui donnait à supposer que celui qu'on appelait Médéric se trouvait dans cette pièce.

—A tantôt, docteur, répéta-t-il.

—Oui, c'est entendu. Asseyez-vous et causons. J'ai à vous causer sur un sujet qui vous est toujours pénible, mais qui m'intéresse au plus haut point.

—Je n'ai rien à vous refuser, cher docteur.

—Il s'agit de ce pauvre Jordanet.

Mascarot ne manifesta aucun trouble.

—Il est bien vrai, dit-il, que le souvenir de cette homme m'est fort pénible. Il me rappelle le cruel devoir que j'ai eu à remplir aux assises. Mon témoignage pouvait en établissant la préméditation, le faire condamner à mort. Heureusement, il a obtenu des circonstances atténuantes.

—Heureusement ! dites-vous ; la mort eût été préférable. Jordanet m'écrivait souvent et chacune de ses lettres est un tableau navrant de ses horribles souffrances.

Mascarot demeurait impassible.

—Vous connaissiez cet homme, docteur, et malgré les preuves, vous n'avez jamais douté de son innocence. Vous le plaignez ; mais moi, qui ne le connais pas, qui n'ai jamais eu l'occasion d'apprécier ses mérites et son caractère, je suis bien obligé de m'en tenir aux faits acquis par l'instruction judiciaire, par les débats ; je ne puis partager votre pitié.

Il ajouta avec un léger tremblement dans la voix :

—J'aimais beaucoup M. de Savenay ; d'autre part, sa fin prématurée m'a porté un très grand préjudice en m'obligeant à prendre ma retraite avant d'avoir réalisé des économies suffisantes pour doter Suzanne. Sans ma sœur, qui est le désintéressement même, nous serions dans la gêne.

—Tout cela ne prouve pas que Jordanet soit coupable. En dehors de l'instruction judiciaire, il faut tenir compte du passé de l'accusé, passé irréprochable. Jordanet était un travailleur, il ne vivait que pour sa femme et ses enfants. De simple ouvrier, il était devenu contremaître, puis patron. Il faisait de bonnes affaires à Strasbourg en 1870, quand la guerre a éclaté. Pendant le bombardement, il s'est enrôlé dans cette héroïque légion de volontaires qui ont défendu pied à pied leur cité en flammes....

—Son avocat, interrompit Mascarot, n'a pas manqué de rappeler ces détails au jury et....

—L'avocat, s'écria le docteur Walter, n'a pas dit la moitié du bien que les anciens Strasbourgeois pensent de Jordanet. Après la guerre, Jordanet a tout sacrifié pour ne pas devenir Allemand. Il a emmené tout son monde à Paris et il a tenté de s'y refaire une situation. Les fonds lui manquaient ; il n'a pas réussi.

Jamais, dans leurs entretiens précédents sur Jordanet, le docteur Walter n'avait montré une telle chaleur. Il parlait sur un ton élevé, comme s'il eût voulu se faire entendre d'un nombreux auditoire.

Mascarot ne pouvant soutenir le regard de cet honnête homme, qui cherchait à pénétrer dans sa conscience, restait les yeux fixés sur le plancher.

—Et vous croyez, continua le docteur Walter, qu'un homme de cette valeur puisse renier son passé et le souiller d'un crime dont le vol serait le mobile. Allons donc ! Il faudrait que cet homme eût perdu la raison. N'êtes-vous pas de mon avis, mon cher monsieur Mascarot ?

L'ancien comptable se décida enfin à montrer son visage.

—Certainement, répondit-il, Jordanet a fait preuve, dans ses réponses au tribunal, d'une remarquable présence d'esprit.

—Insinuez-vous par là qu'il dissimulait sa pensée, qu'il jouait un rôle ?

—Non, docteur, je voulais dire simplement que Jordanet avait la pleine possession de ses facultés mentales.

—A la bonne heure ! Le malheureux s'est exprimé avec la netteté que donne une conscience irréprochable. Si j'avais été du jury, je ne m'y serais pas trompé : il y a dans la voix d'un innocent une justesse de ton qui impose, qui convainc, et....

—Oui, mais les présomptions ? Si vous aviez été du jury, il vous aurait bien fallu en tenir compte.

Le docteur écoutait avec patience ce raisonnement qui s'imposait à son esprit, mais que son cœur repoussait.

Il se disait : "Cet homme n'a pas l'accent de la sincérité. Pourquoi ses yeux fuient-ils les miens ? Est-ce timidité ou fourberie ?"

—Quoi que vous en pensiez, monsieur Mascarot, déclara-t-il, vous ne me retirerez pas de l'idée que Jordanet est innocent. On a déjà eu à déplorer des erreurs judiciaires basées sur des présomptions beaucoup plus graves. Or, comment ont-elles été reconnues ? par des hasards heureux ou simplement par les aveux du vrai coupable. Vous aimiez votre patron, monsieur Mascarot, et par conséquent, vous devez tenir à ce qu'il soit vengé ?

—Oui, oui, balbutia l'ancien comptable de la banque Savenay.

—Eh bien, faites-moi la concession de partager un instant mon sentiment et aidez-nous à trouver le vrai coupable.

—Moi ! moi !

Et Mascarot roulait des yeux égarés.

—Oui, vous ! fit le docteur Walter. Vous seul étiez en mesure de fournir au jury des renseignements complets sur l'existence de monsieur de Savenay : vous n'avez pas même dit au jury ce que tous les journaux de l'époque ne se sont pas fait faute de révéler.

—Mais....

—Pardon, laissez-moi continuer : votre patron menait la vie en partie double : bon père de famille à la maison, coureur de filles au dehors. Avec cela, joueur, prodigue !

—Ce sont des calomnies....

—Qui n'ont pas été relevées par la famille. Votre patron pouvait avoir des ennemis, non seulement dans le monde interlope qu'il fréquentait, mais encore chez lui-même. Permettez-moi une question ?

—Je vous écoute, docteur.

—Madame de Savenay était-elle résignée à son sort ?

La physionomie de Mascarot prit une expression de malice diabolique.

—Je n'en sais rien, répondit-il. Tout ce que je puis vous assurer, c'est qu'elle n'est pas restée inconsolable dans son veuvage, à preuve qu'elle s'est remariée.

—Avec qui ?

—Avec le colonel de Vandières.

Le docteur Walter fit un grand geste d'étonnement.

—Comment ! s'écria-t-il, la veuve de M. de Savenay a épousé l'homme qui avait avancé un million à son mari pour le sauver de la banqueroute !

—Oui, celui-là même. Rien d'extraordinaire ; elle ne pouvait lui refuser cette compensation.

—Depuis quand le connaissait-elle ?

—Ah ! ça, je ne sais pas.

Le docteur Walter resta silencieux un long temps. Il hésitait, dans son intégrité, à lancer sur une telle piste le pauvre Médéric qui, couché dans la pièce voisine, n'avait pas perdu un mot de cet entretien.

—C'est étrange, se borna-t-il à dire. Depuis quand le savez-vous ?

—Depuis hier. Quand à vous fournir des renseignements sur la vie privée de M. de Savenay, je ne le pourrai, malgré tout mon désir de vous satisfaire. A la banque, je me contentais de faire mon travail. Je ne suis pas de ces employés qui espionnent le patron, soit par malice naturelle, soit dans l'espoir de trouver des armes contre lui.

—Je le suppose, M. Mascarot.

—Les reporters ont été unanimes à exalter Jordanet et à vilipender la victime. Je ne sais où ils ont puisé leurs informations. Toujours est-il que les magistrats instructeurs n'y ont trouvé aucun renseignement de nature à modifier leur manière de voir. Voilà, docteur, tout ce que je puis vous dire.

—Merci et pardon de vous avoir retenu si longtemps. Je vous rends votre liberté.

Et cette fois, le docteur Walter laissa partir Mascarot.

XXIII

Petite Mère

La porte d'entrée s'était à peine refermée derrière Mascarot que Médéric appelait le docteur.

—J'ai tout entendu, dit-il.

Il avait le visage congestionné, et de ses mains crispées, il forçait la couverture de son lit. Le docteur le rappela au calme.

—Si j'avais su, dit-il, que cet entretien devait vous bouleverser à ce point, je l'aurais retardé de plusieurs jours. Pour l'instant, mon cher enfant, vous avez besoin de toute votre tranquillité.

—Je ne serai tranquille, s'écria Médéric, que lorsque j'aurai vengé mon père.

—Avant tout, il faut que vous soyez sur pied.

—Quelle fatalité ! Le malheur nous poursuit donc partout !

—Une jambe fracturée n'est pas un si grand malheur. Je la raccommode, votre jambe ; j'en ai radistolé de plus compromises, pendant le siège de Strasbourg, alors que les obus de nos bons voisins, les Badois, pleuvaient sur la ville. Remettez-vous de cette émotion ; nous causerons plus tard, quand vous serez de sang-froid.

—Non, docteur tout de suite, je vous en supplie.

—Soit ! Avez-vous donc saisi dans les dires de mon client un mot qui vous ait frappé ?

—D'abord, cet homme est faux ; il sait quelque chose et ne veut pas l'avouer, soit par un stupide dévouement envers les Savenay, soit par peur de se compromettre.